

à remettre à chaque école pour une réservation

académie
Rennes
direction des services
départementaux
Ille-et-Vilaine
Éducation
nationale

INSCRIPTION AU REPERTOIRE DEPARTEMENTAL
D'UNE STRUCTURE D'ACCUEIL OU D'HEBERGEMENT D'ELEVES
DANS LE CADRE DES SORTIES SCOLAIRES DU 1^{er} degré

**Décision de l'inspecteur d'académie
directeur académique des services de l'Education Nationale**

Favorable

Défavorable

Motif :

DIVEL B
Bernadette
PÉRISSÉ
1 Quai Dujardin
CS 73145
35031 –
RENNES Cedex
☎ 01 55 97 53 65

Jardins de Brocéliande
Les Mesnils
35310 BREAL SOUS MONTFORT

Responsable : Monsieur BREILLOT
Tél : 02 99 60 08 04
Mél : accueil.jdb@lepommeret.fr

Suite à la dernière visite et à tous les contrôles effectués de votre établissement par la Circonscription I.E.N. de **St Jacques de la Lande** je vous précise l'inscription au répertoire départemental de votre structure d'accueil d'élèves en sorties scolaires du 1^{er} degré avec ou sans nuitées.

Numéro d'inscription : **35 – 019** Date de la dernière visite : 29 juin 2018

La procédure de contrôle devra être renouvelée au minimum tous les trois ans.

⇒ Lieu pouvant être inscrit au répertoire départemental - capacité d'accueil proposée :

sans nuitée

◆ Ages ou cycles autorisés : cycles 1, 2 et 3

→ Nombre d'élèves : 300 élèves

Recommandations : néant

à Rennes, le 10 juillet 2018

L'inspecteur d'académie, directeur académique
des services de l'Education nationale d'Ille et
Vilaine,


Christian WILLHELM